

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION RÉNOVATIONS ET RÉPARATIONS

USAGE RÉSIDENTIEL



Notre - Dame -
de - l'Île - Perrot
514 453-4128
gestion@ndip.org

PARTIE 1 : SITE DES TRAVAUX

Numéro civique

Rue

Numéro cadastral (lot)

Coût des travaux

Date prévue du début des travaux

Date prévue de fin des travaux

 \$ - - - -

AAAA

MM

JJ

AAAA

MM

JJ

PARTIE 2 : IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Propriétaire

Mandataire (procuration requise)

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone (1)

Téléphone (2)

Courriel

PARTIE 3 : EXÉCUTANT DES TRAVAUX # 1

Entrepreneur licencié

Gestionnaire de projet

Nom

Donneur d'ouvrage

Propriétaire

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone (1)

Téléphone (2)

Courriel

de licence RBQ

PARTIE 3.1 : EXÉCUTANT DES TRAVAUX # 2

Entrepreneur licencié

Gestionnaire de projet

Nom

Donneur d'ouvrage

Propriétaire

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone (1)

Téléphone (2)

Courriel

de licence RBQ

PARTIE 4 : DÉTAILS SUR LES TRAVAUX

Endroit des travaux :

- Extérieur Intérieur

Niveau des travaux :

- Sous-sol Rez-de-chaussée Étage Entresol/grenier Toiture

Pièces touchées :

- Cuisine Salle de lavage
 Chambre Salle de jeux
 Salon Bureau
 Salle de bain Salle à manger

Autres pièces? :

Éléments touchés :

- Isolation Revêtement extérieur Charpente/structure des murs
 Plomberie Revêtement intérieur Charpente/structure du plancher/plafond
 Électricité Revêtement de plancher Portes Fenêtres

Qté à remplacer

Cochez si vous remplacez des fenêtres de chambre

Description détaillée des travaux :

PARTIE 8 : DOCUMENTS À FOURNIR ET NOTES GÉNÉRALES

*Un croquis de l'aménagement intérieur d'avant les travaux et un des travaux prévus.

*Des documents supplémentaires peuvent être exigés selon la nature exacte des travaux.

Dans tous les cas, les photographies de documents sont refusées.

Les demandes de certificat d'autorisation ou permis sont traitées seulement lorsque tous les documents sont déposés et dûment remplis.

LE SIGNATAIRE DÉCLARE QUE LES RENSEIGNEMENTS, CI-DESSUS, SONT EXACTS ET QUE, SI LE PERMIS DEMANDÉ EST ACCORDÉ, IL DEVRA SE CONFORMER AUX DISPOSITIONS DES LOIS ET RÈGLEMENTS EN VIGUEUR POUVANT S'Y RAPPORTER.

IL EST INTERDIT DE COMMENCER DES TRAVAUX AVANT L'ÉMISSION DU PERMIS OU CERTIFICAT.

Signature du requérant

Date

- -
AAAA MM JJ